

Le PLR Val-de-Charmey communique

Aux représentant-e-s des médias

Lancement de la campagne du PLR aux élections communales de la commune de Val-de-Charmey

Déjà 23 candidats et candidates PLR pour les élections communales de Val-de-Charmey

La section du PLR Val-de-Charmey n'a pas attendu pour annoncer le résultat de ses recherches de candidats et candidates pour les élections communales en mars 2021. Profitant de son assemblée générale qui a été repoussée de mars à aujourd'hui à cause des risques liés au COVID-19, l'assemblée a adoubé une première volée de 23 personnalités de Cerniat et Charmey qui briguera les sièges au nouveau conseil général et au conseil communal de Val-de-Charmey. La composition finale de la liste sera établie d'ici au 25 janvier 2021, dernier jour de dépôt.

Contraint de repousser son assemblée générale prévue en mars à cause de l'arrivée subite du COVID-19 et les restrictions qui l'accompagnait, la section PLR de Val-de-Charmey tenait ses assises ce jeudi au restaurant de l'Enclume à Charmey. En plus de la partie statutaire où le co-président, Jean-Pierre Thürler, a présenté les activités du comité durant l'année 2019 avant que celles-ci soient fortement ralenties par la crise sanitaire, l'assemblée a pu découvrir le résultat des recherches de candidats et candidates pour les élections communales 2021 entreprises par le comité local. Ce sont déjà 23 personnalités de Cerniat et Charmey qui ont accepté de se lancer pour les élections communales. « La constitution d'un conseil général demande bien plus de personnel politique qu'auparavant et notre parti s'est activé suffisamment tôt pour proposer un vrai choix à la population » commente Jean-Pierre Thürler. Il se réjouit de constater que « les profils trouvés représentent largement l'ensemble des couches sociales des villages de Cerniat et Charmey, mais aussi se composent de nombreuses expériences dans les différents secteurs de l'économie privée ». Si toutes ces personnes ont donné leur accord de s'engager pour une place au conseil général, la désignation des candidats au conseil communal se fera plus tard.

Le PLR montre la couleur

Les membres présents ont pu s'exprimer sur les grandes lignes du programme du parti pour la législature 2021 à 2026. Intitulé, le fil bleu du Javroz à la Jogne, il se veut évidemment rassembleur mais pose déjà quelques 60 propositions et réflexions importantes pour l'avenir de la commune. Avec l'aboutissement souhaité de la traversée du village et la construction d'une route de contournement du Village d'En-haut, nombreuses places comme le centre du village ou encore la place du Petit-Plan devront faire l'objet de réaménagement dans le but de favoriser la vie du village et des commerces. De même, au cœur de Cerniat, le PLR veut donner une vocation culturelle et touristique à l'ancienne école. Le développement touristique reste une priorité comme celui de la montagne de Vounetz, mais le PLR se lance à l'eau en proposant la création d'une base nautique sur le lac de Montsalvens ou encore de faire de la passerelle de la Valsainte le Kapellbrücke lucernois de Val-de-Charmey. Il serait proposé à des artistes de réaliser des tableaux fixés dans les ornements supérieurs de la passerelle. Le PLR veut aussi favoriser le rapprochement entre communes et penser des services en commun

comme un guichet virtuel communal. Les enjeux se situeront aussi dans l'infrastructure pour les seniors et les familles en favorisant la construction d'appartements protégés ou la création d'une crèche. Christophe Valley, secrétaire souligne « L'importance de la maîtrise des finances pour que la commune puisse aussi investir où la population en a besoin. Une bonne gestion préserve les intérêts des générations futures ».

Pas de réduction de 2 membres au conseil communal pour 2021

La section PLR a demandé au conseil de communal de porter à l'ordre du jour de la prochaine assemblée communale sa proposition de diminuer la composition du conseil communal de deux membres pour la prochaine législature, passant ainsi à 7 membres au lieu de 9. Malheureusement, l'exécutif communal a refusé d'entrée en matière stipulant une démarche trop hâtive et une administration communale en pleine mutation avec le prochain départ de l'Administrateur et des changements en interne. Seul le conseil communal a la compétence de fixer l'ordre du jour de l'assemblée, ce qui rend caduque la proposition du parti libéral-radical. Le PLR souhaitait saisir l'opportunité d'un changement institutionnel avec la constitution du Conseil général pour adapter la composition du conseil communal et surtout permettre à la population de décider souverainement sur un sujet de sa compétence. « Le bouclage de dossiers comme la construction de l'école, l'intégration de Charmey Tourisme dans l'organisation régionale ou encore le retrait de l'autorité communale dans la gouvernance de la société de remontées mécaniques allège les travaux du conseil communal et permettrait aisément une répartition des dicastères entre sept conseillers et conseillères » explique, Jean-Pierre Thürler. Les initiants estiment qu'avec un conseil général, l'exécutif doit se concentrer sur la stratégie et abandonner les tâches opérationnelles. Ce changement serait aussi un signe fort pour les prochains élus que le processus de décision sera modifié et pourrait aussi renforcer l'attractivité de la fonction par des dicastères plus riches et plus compactes. « Nous regrettons la décision du conseil communal qui s'évite un débat avec la population même s'il lui était encore possible en terme de délai légal de porter notre proposition à l'ordre du jour, ceci dans le respect des règles démocratiques», conclut le co-président du PLR Val-de-Charmey.

Liste des candidats-es par ordre alphabétique

Benoit Broch, responsable service logistique, Charmey // Christian Charrière, agriculteur de montagne, Charmey // Laurent Charrière, entrepreneur, Cerniat // Thierry Charrière, enseignant en construction métallique, Charmey // Dominique Dousse, conseiller à la clientèle privée auprès du Crédit Suisse, Charmey // Yann Duffey, ingénieur en mécanique, Charmey // Mathieu Fehlmann, directeur, Charmey // Clémentine Rime Genoud, conseillère communale, secrétaire de direction, Charmey // Laurent Genoud, entrepreneur, Charmey // Thomas Heute, ingénieur en informatique, Charmey // Nicolas Horner, conducteur de travaux, Charmey // Alexia Jordi, économiste, Charmey // Stéphane Muller, chef de projet CFF Infrastructure, Charmey // Pascal Niquille, collaborateur comptabilité à la Banque Raiffeisen Moléson, Charmey // Eric Overney, administrateur, Charmey // Pierre Perritaz, économiste, Charmey // Marcel Pipoz, agriculteur, Charmey // David Repond, directeur général, Charmey // Bernard Rime, conseiller communal, Vice-Syndic, architecte, Charmey // Marianne Rime, paysanne diplômée et responsable administrative, Charmey // Christophe Valley, économiste en entreprise, Charmey // Alain Wenckebach, directeur, Charmey // Cédric Yerly, membre de la Direction générale de la BCF, Charmey

Charmey, le 3 septembre 2020

LE COMITÉ PLR VAL-DE-CHARMEY

Contacts et informations complémentaires :

Jean-Pierre Thürler, 079 441 26 23, co-président
Christophe Valley, 079 200 13 72, secrétaire